

La Ville de Beauvoir sur Mer

recrute selon conditions statutaires
cadre d'emploi de catégorie C
Agent de maîtrise
Agent technique

1 Chef d'équipe du service voirie/bâtiments/festivités (h/f)

Missions :

Sous la responsabilité du responsable des services techniques, vous aurez pour missions :

- d'assurer la gestion du service voirie / bâtiments / festivités (gestion d'une équipe de 7 personnes, planification des tâches, suivi des travaux en régie...)
- d'assurer des missions au sein du service voirie, notamment l'entretien, et la réparation de la voirie communale, des chemins ruraux, des bordures, de la signalétique...
- d'assurer des interventions en polyvalence : préparation de manifestations, désherbage manuel, sécurisation de voirie si besoin...

Profil :

- Expérience similaire en gestion d'équipe demandée
- Expérience en service voirie souhaitée
- Connaissances en maçonnerie appréciées
- Permis B obligatoire
- Permis C poids lourds et BE remorques
- CACES ou formations à la conduite d'engins de chantier catégories n°1-4-9 souhaitées
- Polyvalence demandée dans les autres domaines relevant des services techniques
- Aptitude au port de charges lourdes
- Sens du travail en équipe
- Capacité à manager
- Autonomie et capacité d'initiative
- Motivation, réactivité, disponibilité
- Disponibilité sur les weekends et jours fériés si besoin

Rémunération :

Statutaire + RIFSEEP + CET

Poste à pourvoir le :

Dès que possible

Adresser lettre de motivation manuscrite, et CV détaillé avant le 18 octobre 2021 à

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

BP 46

85230 BEAUVOIR SUR MER

Ou par courriel à : secretariat@mairie-beauvoirsurmer.fr

Personne à contacter : Madame LEOSTIC Gwénaëlle – DGS – Tél : 02.51.68.70.32

« Les informations transmises à l'occasion de votre candidature font l'objet d'un traitement mis en œuvre par la Direction générale des services de la ville de Beauvoir-sur-Mer afin de procéder aux recrutements au sein de la collectivité. Les élus et services de la commune ont accès à ces informations. Le maire de Beauvoir-sur-Mer est responsable du traitement. Vous disposez d'un droit d'opposition pour motifs légitimes, d'accès, de rectification et de définition de directives post-mortem à l'égard de vos données personnelles, que vous pouvez exercer sur demande auprès du maire de Beauvoir-sur-Mer (Commune de Beauvoir-sur-Mer, Place de l'Hôtel de Ville, BP46, 85230 Beauvoir-sur-Mer ; secretariat@mairie-beauvoirsurmer.fr), à condition de justifier de votre identité. Les informations ainsi traitées ont vocation à être supprimées 1 an après la date de recrutement prévue au poste auquel vous avez candidaté. »